

Réf: Dossier N° 130132

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MEGHANE CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROGOBIITE 1 NON LOIN DE LA BASE CIE JUSTE A COTE DE  
COLAS BÂTIMENTGRIS REZ DE CHAUSSE DEUXIEME PORTE A  
GAUCHE , Lot 1256, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MEGHANE CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS-AMENAGEMENT  
FONCIER-LOTISSEMENT-CONSTRUCTION IMMOBILIERE-VRD-  
DIVERS PRESTATIONS DE SERVICES-TOUS TYPE DE SERVICE  
AYANT UN LIEN DIRECTE INDIRECTE AVEC L'OBJET SOCIAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROGOBIITE 1 NON LOIN DE LA BASE CIE JUSTE A COTE DE  
COLAS BÂTIMENTGRIS REZ DE CHAUSSE DEUXIEME PORTE A  
GAUCHE , Lot 1256, Ilot 124

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KOUADIO VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04429 du 04/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35450/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

